

## **Atelier Régional de Renforcement de Capacité en Evaluation Environnementale (ENCAP EA-ESDM)**

Dakar (Sénégal, 18 au 22 février 2008)

### **DESCRIPTION DES SITES D'ETUDE DE CAS**

#### **1. Le Site de Diarniadjo-Sébikotane**

##### **Activité proposée : Réhabilitation d'une piste rurale**

Les participants à la visite de terrain portant sur la construction/réhabilitation d'une piste rurale doivent, au terme de leur parcours, écrire une esquisse de rapport d'examen environnemental (REE) en suivant les instructions données sur le formulaire fourni à cet effet. Il faut cependant noter que la situation dans laquelle ils sont placés est plutôt hypothétique car n'étant pas une activité que mène présentement une ONG partenaire de USAID ou qui est même seulement financée par USAID. En effet, aucune organisation n'est en train d'exécuter sur le site des activités de réhabilitation de la route en question. L'objet de cette visite de terrain est simplement de mettre les participants en situation réelle d'observateurs de l'état des lieux pour qu'ils aient une base d'appréciation et prennent des notes en vue de préparer le jour suivant une esquisse de rapport d'examen environnemental, incluant une esquisse de plan d'atténuation et de surveillance, conformément aux fiches fournies à cet effet.

**But de l'activité** : Améliorer la circulation des personnes et de leurs biens, en particulier les produits agricoles des périmètres de production de Diarniadjo.

Cette activité hypothétique est conçue comme suit :



Une entreprise locale de construction est désignée pour réhabiliter une route d'accès à la zone de production horticole de Diarniadjo. Cette réhabilitation se fera sur une distance de 10 kilomètres avec l'utilisation de l'approche « haute intensité de main d'œuvre ».

Les travaux devront répondre aux normes prescrites dans le cahier de charge. Un programme de sensibilisation pour la participation des riverains à l'entretien de la piste accompagnera la réhabilitation.

## **Localisation et état des lieux :**

Diamniadjo est une communauté rurale comptant près de 7500 habitants, tous principalement occupés dans des activités agricoles et commerciales. Récemment, des projets de fermes modernes ont vu le jour dans la zone, incitant à l'augmentation de la production horticole pour l'exportation.

Le site est localisé en zone typiquement sahélienne, avec des ressources hydrauliques, notamment des eau de surface rares, provenant uniquement des eaux de pluie. Les eaux souterraines sont celles de rares forages et puisards. Le niveau de base de la région est assez éloigné du site dans lequel, le ruissellement est plutôt diffus.

Le site présente un paysage de steppe à épineux dans une vieille plaine d'épandage, relativement plate et taillée dans une argile provenant sans doute de la dernière série quaternaire. Elle est parsemée de dépressions dans lesquelles les eaux de ruissellement (diffus) s'accumulent.

Les types de sols (sols subarides, sols peu évolués, sols hydromorphes et vertisols) se rencontrent partout et doivent être suffisamment pris en compte dans les travaux d'aménagement agricoles. La texture des vertisols est faite d'argiles lourdes (heavy Clay loam) marquée par des fentes de retrait. Ces sols sont parfois couverts par une mince pellicule de dépôt sableux.

La végétation naturelle se compose essentiellement de ligneux comprenant *Adansonia digitata*, *Acacia seyal*, et *Ziziphus mauritiana*.

On y trouve aussi de petits arbustes ras comme *Indigofera spp.* Le tapis est dominé par *Schoenefeldia gracilis*, *Leptadenia astate*, *Calotropis procera* et *Cenchrus biflorus*.

On y rencontre un nombre impressionnant de caprins et quelques bovins bien portants, preuve qu'il y a là une terre à vocation d'élevage confirmée.

Le zonage en périmètres de production horticole est aussi remarquable. L'irrigation y est pratiquée selon diverses techniques. Mais la production ne semble pas encore donner de grands résultats.



## **Guide et Questions pour la visite de terrain**

**Facilitateur:** Seydou BOUARE

**Heure de départ:** 7:30 am

**A emporter :** guides, formulaires, sandwich, eau, boisson sucrée.

**A porter :** habits en coton et chaussures de terrain.

## **Ce qu'il faut considérer :**

La veille déjà, les membres du groupe constitué doivent avoir eu l'opportunité d'aborder et de discuter les problèmes de construction et de réhabilitation de routes

rurales en s'inspirant du chapitre à ce sujet qui se trouve dans le guide mis à leur disposition intitulé « *Environmental Guidelines for Small Scale Activities in Africa* », EGSSAA, dont la traduction en Français est « *Directives Environnementales pour les Activités à Petite Echelle en Afrique* » DEAPEA. Ils doivent avoir aussi revu et approfondi leur compréhension du formulaire d'examen environnemental et surtout la partie 5 de celui-ci qui est relative à la rédaction de l'examen environnemental.

En outre, avant d'arriver à la borne de départ du projet de réhabilitation, les participants doivent déjà dès le virage au KM 44 de la RN Dakar-Thiès, commencer leur observation et prise de notes, et enclencher la discussion des points importants, notamment les éléments qui seront utiles à la rédaction du REE.

Au nombre des questions à se poser figurent les suivantes sans s'y limiter.

(i) A quoi sert cette route? (ii) Quant a-t-elle été construite? (iii) Avec quels matériaux? (iv) D'où sont venus ces matériaux? (v) Qui auparavant avait un droit foncier sur les terres sur lesquelles la route a été construite? (vi) Si expropriation il y a eu, des mesures de compensation ont-elles été prises. (vii) Quelle en est l'intensité d'utilisation au fil des saisons? (viii) Les ouvrages sont-ils conformes aux normes en vigueur mentionnées dans le cahier de charges? (ix) Qui était chargé du contrôle des travaux?

**NB** : Le groupe devra sérieusement exploiter à l'avance le DEAPEA (EGSSAA) pour plus de préparation, notamment sur les questions relatives aux impacts potentiels à vérifier et les plans d'atténuation et de surveillance à rédiger.

D'autres documents utiles seront aussi mis à la disposition du Groupe pour exploitation.

**RAPPEL** : Le Groupe devra à tout moment se rappeler que la visite de terrain devra faire l'objet d'une présentation résumée à l'ensemble des participants le lendemain matin en séance plénière. En outre, c'est à partir de cette visite qu'il faudra faire l'esquisse d'un Rapport d'Examen Environnemental (REE) qui est tenu de suivre les indications suivantes :

**1. Sommaire de la proposition.** Résumez les antécédents, motifs et extraits ou résultats escomptés (Le cas échéant, faites référence à la proposition).

**2. Description des activités.** Pour toutes les activités à risque modéré ou élevé, inscrites dans le tableau 1 du formulaire, décrivez succinctement l'emplacement, le site, les environs (incluez une carte, ne serait-ce qu'en esquisse). Fournissez les renseignements quantitatifs et qualitatifs concernant les actions nécessaires pendant toutes les phases du projet et précisez qui les entreprendra (Vous pouvez inscrire tous ces renseignements dans un tableau). Au cas où l'on a envisagé, puis rejeté plusieurs options, parce que l'on estime que l'activité proposée respecte mieux l'environnement, il conviendra d'expliquer la situation.

**3. Situation environnementale et exigences du pays hôte concernant l'environnement.** Décrivez les caractéristiques environnementales du/des site(s) où se dérouleront les activités proposées. Concentrez-vous sur les problèmes spécifiques au site; par exemple, l'approvisionnement en eau, les habitats d'animaux, les pentes

escarpées, etc. En ce qui concerne ces caractéristiques critiques, la situation environnementale du site est-elle dégradée, améliorée ou stable? Dans cette section, décrivez également les réglementations, politiques et pratiques environnementales applicables du pays hôte.

**4. Évaluation des activités et des questions ayant trait au potentiel d'incidences sur l'environnement.** Incluez les incidences pouvant subvenir avant le démarrage de la construction, au cours de la construction et pendant l'exploitation, ainsi que tous les problèmes pouvant surgir concernant l'abandon, le réaménagement ou la réutilisation du site à la fin de l'utilisation prévue de l'installation ou lorsque l'activité prendra fin.

Expliquer les effets directs, indirects, induits et cumulés sur les différentes composantes de l'environnement (par ex.: l'air, l'eau, la géologie, les sols, la végétation, la faune et la flore, les ressources aquatiques, ainsi que les ressources historiques et archéologiques et les autres ressources culturelles, les habitants et leurs collectivités, l'utilisation des sols, la circulation, l'évacuation des déchets, l'approvisionnement en eau, l'énergie, etc.)

**5. Mesures d'atténuation environnementale (y compris la surveillance).** Fournissez un plan de travail et un programme identifiant les points suivants :

**6. Mesures d'atténuation.** Découvrez les moyens utilisés pour éviter, réduire ou compenser les incidences. (Par exemple, la restauration de régions excavées ou de carrières, la replantation de végétaux, la compensation pour toute réimplantation d'habitations et de population humaine.) S'il existe des conseils respectés concernant des mesures standard d'atténuation ou des pratiques exemplaires, citez ces conseils.

**7. Mesures de surveillance.** Précisez comment les mesures d'atténuation seront surveillées pour garantir qu'elles aboutiront aux résultats attendus. Si certaines incidences sont incertaines, décrivez les mesures de surveillance qui seront prises pour cerner ces impacts potentiels et intervenir.

**8. Parties responsables.** Précisez *qui* sera responsable des mesures d'atténuation, qui se chargera de la surveillance et à quelle fréquence.

**9. Autres renseignements.** Lorsque possible et approprié, insérez des photos du site et des environs; des cartes; énumérez les titres de tous les documents de référence ou les noms des personnes consultées.

(Des photos et des cartes du site peuvent réduire considérablement la description écrite exigée dans les parties B et C).

### 3. Le Site de Diarniadjo-Ferme

#### Activité proposée : Production horticole et agroforestière

**But de l'activité** : L'activité vise la production de légumes, d'agroforesterie sous irrigation, destinés au marché local et des fermes semi-modernes de petite échelle sont réalisées dans la commune rurale de Diarniadjo par des groupements de fermiers qui utilisent entre autre la technique NPK de fertilisation.



Les produits devraient venir de trois systèmes majeurs comme

Premier système: L'accent est mis sur les haricots verts, tomates et d'autres produits comme le piment, les navets, les carottes, la laitue, etc.

Second système: Production de céréales (maïs, mil, arachides)



Troisième Système: Production de fruits : papayers, bananiers, citron, orange, mangues. Ce système produit aussi du bois issu des brises vent.

Les produits sont vendus sur le marché local et une partie est exportée hors du pays.

#### **Caractéristiques du site**

Depuis plusieurs années, les types d'utilisation des terres ont évolué pour être franchement agroforestières. Ainsi, à côté de la production horticole, les fermes pratiquent la arboriculture, le maraîchage et la céréaliculture.

Le système cultural est celui de l'agroforesterie dans lequel, on pratique l'horticulture, le maraîchage, les cultures fruitières etc.

Les conditions de travail du sol sont difficiles en raison de la nature du substrat. Les cultures se font sur butte selon un calendrier relativement bien mis au point pour tenir compte autant des besoins en eau des cultures et que de la capacité d'eau disponible du sol. Le site est approvisionné à travers le bassin de réception de Sebikotane, composante du réseau officiel.

La texture lourde du sol est un élément essentiel dans la pratique agricole de la région même si les exploitants disposent de matériels appropriés. L'utilisation du NPK semble systématique dans les exploitations.

Les fermes, à travers une exploitation judicieuse des haies vives dont l'essentiel est fait de *Leuceana*, produisent du bois utilisé directement pour les besoins domestiques ou pour fournir du charbon.

**Tenure foncière :**

La terre fait partie du domaine public de l'Etat dont la gestion est confiée à la Communauté Rurale de Développement dans le cadre de la décentralisation.

La jouissance de ces terres par des tiers se fait dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Les parcelles attribuées sont des fermes qui présentent en gros un paysage de champs fermés avec une combinaison de haies vives et de grillages.

Les parcelles ont été affectées aux fermiers pour servir de lieu de production horticole, même si par ailleurs la vocation naturelle de ces terres semble être pastorale. De nombreuses parcelles qui ont été attribuées par la Communauté Rurale de Développement utilisent beaucoup d'engrais pour pallier à la pauvreté naturelle des sols.

La question de la gestion de l'eau est très importante car les besoins en eau des cultures ne sont satisfaits que grâce au branchement sur le réseau d'adduction via deux bassins de réception qui se trouvent à Sebikotane et à Bantiar.

La zone connaît aussi un système pastoral extensif. La production primaire y est importante et les pâturages sont constitués d'espèces à forte valeur nutritive surtout avec la présence du *Schoenefeldia gracilis*. Le cheptel se compose de bovins, caprins et ovins.

En outre, la question de l'accès au marché se pose en raison de l'accessibilité limitée durant une partie de l'année car les routes sont défoncées et deviennent même marécageuses en hivernage.

**Parties sensibles**

Les zones sensibles sont d'abord les fermes elles même ou il y a des risques d'accumulation de pesticides (engrais et produits phytosanitaires) dans le sol.

**Guide et Questions pour la visite de terrain**

**Facilitateur:** Damas NDUWUMWAMI

**Heure de depart:** 7:30 am

**A emporter :** guides, formulaires, sandwich, eau, boisson sucrée.

**A porter :** habits en coton et chaussures de terrain.

**Ce qu'il faut considérer :**

La veille déjà, les membres du groupe constitué doivent avoir eu l'opportunité d'aborder et de discuter les problèmes d'irrigation, d'usage de fertilisants et de pesticides en s'inspirant des chapitres sur ces sujets qui se trouvent dans le guide mis à leur disposition intitulé « *Environmental Guidelines for Small Scale Activities in Africa* », EGSSAA, dont la traduction en Français est « *Directives Environnementales pour les Activités à Petite Echelle en Afrique* » DEAPEA. Ils

doivent avoir aussi revu et approfondi leur compréhension du formulaire d'examen environnemental et surtout la partie 5 de celui-ci qui est relative à la rédaction de l'examen environnemental.

**NB :** Le groupe devra sérieusement exploiter à l'avance le DEAPEA (EGSSAA) pour plus de préparation, notamment sur les questions relatives aux impacts potentiels à vérifier et les plans d'atténuation et de surveillance à rédiger. D'autres documents utiles seront aussi mis à la disposition du Groupe pour exploitation.

**RAPPEL :** Le Groupe devra à tout moment se rappeler que la visite de terrain devra faire l'objet d'une présentation résumée à l'ensemble des participants le lendemain matin en séance plénière. En outre, c'est à partir de cette visite qu'il faudra faire l'esquisse d'un Rapport d'Examen Environnemental (REE) qui est tenu de suivre les indications suivantes :

**1. Sommaire de la proposition.** Résumez les antécédents, motifs et extraits ou résultats escomptés (Le cas échéant, faites référence à la proposition).

**2. Description des activités.** Pour toutes les activités à risque modéré ou élevé, inscrites dans le tableau 1 du formulaire, décrivez succinctement l'emplacement, le site, les environs (incluez une carte, ne serait-ce qu'en esquisse). Fournissez les renseignements quantitatifs et qualitatifs concernant les actions nécessaires pendant toutes les phases du projet et précisez qui les entreprendra (Vous pouvez inscrire tous ces renseignements dans un tableau). Au cas où l'on a envisagé, puis rejeté plusieurs options, parce que l'on estime que l'activité proposée respecte mieux l'environnement, il conviendra d'expliquer la situation.

**3. Situation environnementale et exigences du pays hôte concernant l'environnement.** Décrivez les caractéristiques environnementales du/des site(s) où se dérouleront les activités proposées. Concentrez-vous sur les problèmes spécifiques au site; par exemple, l'approvisionnement en eau, les habitats d'animaux, les pentes escarpées, etc. En ce qui concerne ces caractéristiques critiques, la situation environnementale du site est-elle dégradée, améliorée ou stable? Dans cette section, décrivez également les réglementations, politiques et pratiques environnementales applicables du pays hôte.

**4. Évaluation des activités et des questions ayant trait au potentiel d'incidences sur l'environnement.** Incluez les incidences pouvant subvenir avant le démarrage de la construction, au cours de la construction et pendant l'exploitation, ainsi que tous les problèmes pouvant surgir concernant l'abandon, le réaménagement ou la réutilisation du site à la fin de l'utilisation prévue de l'installation ou lorsque l'activité prendra fin.

Expliquer les effets directs, indirects, induits et cumulés sur les différentes composantes de l'environnement (par ex.: l'air, l'eau, la géologie, les sols, la végétation, la faune et la flore, les ressources aquatiques, ainsi que les ressources historiques et archéologiques et les autres ressources culturelles, les habitants et leurs collectivités, l'utilisation des sols, la circulation, l'évacuation des déchets, l'approvisionnement en eau, l'énergie, etc.)

**5. Mesures d'atténuation environnementale (y compris la surveillance).** Fournissez un plan de travail et un programme identifiant les points suivants :

**6. Mesures d'atténuation.** Découvrez les moyens utilisés pour éviter, réduire ou compenser les incidences. (Par exemple, la restauration de régions excavées ou de carrières, la replantation de végétaux, la compensation pour toute réimplantation d'habitations et de population humaine.) S'il existe des conseils respectés concernant des mesures standard d'atténuation ou des pratiques exemplaires, citez ces conseils.

**7. Mesures de surveillance.** Précisez comment les mesures d'atténuation seront surveillées pour garantir qu'elles aboutiront aux résultats attendus. Si certaines incidences sont incertaines, décrivez les mesures de surveillance qui seront prises pour cerner ces impacts potentiels et intervenir.

**8. Parties responsables.** Précisez *qui* sera responsable des mesures d'atténuation, qui se chargera de la surveillance et à quelle fréquence.

**9. Autres renseignements.** Lorsque possible et approprié, insérez des photos du site et des environs; des cartes; énumérez les titres de tous les documents de référence ou les noms des personnes consultées.

(Des photos et des cartes du site peuvent réduire considérablement la description écrite exigée dans les parties B et C).



## Le Site de Niagga

### Activité proposée : Eau et Assainissement

Avertissement : Les participants à la visite de terrain portant sur cette activité de production maraîchère doivent, au terme de leur parcours, écrire une esquisse de rapport d'examen environnemental (REE). Il faut cependant noter que la situation dans laquelle ils sont placés est plutôt hypothétique car n'étant pas une activité que mène présentement une ONG partenaire de USAID ou qui est même seulement financée par USAID. En effet, aucune organisation financée par USAID n'est en train d'exécuter sur le site des activités d'eau et d'assainissement. L'objet de cette visite de terrain est simplement de mettre les participants en situation réelle d'observateurs de l'état des lieux pour qu'ils aient une base d'appréciation et prennent des notes en vue de préparer le jour suivant une esquisse de rapport d'examen environnemental, incluant une esquisse de plan d'atténuation et de surveillance, conformément à la fiche fournie à cet effet.



**But de l'activité:** Amélioration des conditions sanitaires des populations de Niagga.



Un projet de développement local a appuyé la localité avec la construction de bornes-fontaines pour l'accès à l'eau potable, et a financé la construction d'un centre de santé et de latrines scolaires.

On note cependant que plusieurs familles disposent encore de puits traditionnels dont elles utilisent l'eau à différentes fins dont le lavage d'ustensiles, la

douche et parfois la boisson.

Un programme d'animation se poursuit pour sensibiliser les populations aux risques pour la santé de la consommation d'eau insalubre.

### **Localisation et état des lieux:**

Niagga est une agglomération mi-urbaine, mi-rurale de par sa structuration. Située à une cinquantaine de kms du lieu de tenue du Cours, non loin du célèbre site touristique du Lac Rose, terminal du Rallye Paris-Dakar, la petite ville - ce gros village pour certains - de près de 10.000 habitants est bien découpée en blocs de maisons avec des rues et des allées plus ou moins droites. Cependant l'aménagement actuel ne répond pas aux critères urbains comme tels.



Concernant l'eau et l'assainissement, on note que les habitants de Niagga utilisent soit l'eau de bornes fontaines du réseau de distribution publique ou bien l'eau de puits traditionnels.

Des toilettes de fortune, tant bien que mal construites et équipées, font partie des habitations privées dont la plupart sont de bas standing. L'école et le centre de santé disposent de latrines. Il existe en outre, au centre de santé, un incinérateur de déchets médicaux.

### **Guide et Questions pour la visite de terrain**

**Facilitateur:** Mamadou Saliou DIALLO

**Heure de départ:** 7:30 am

**A emporter :** guides, formulaires, sandwich, eau, boisson sucrée.

**A porter :** habits en coton et chaussures de terrain.

### **Ce qu'il faut considérer ;**

La veille déjà, les membres du groupe constitué doivent avoir eu l'opportunité d'aborder et de discuter les problèmes d'accès à l'eau et d'assainissement en s'inspirant du chapitre à ce sujet qui se trouve dans le guide mis à leur disposition intitulé « *Environmental Guidelines for Small Scale Activities in Africa* », EGSSAA, dont la traduction en Français est « *Directives Environnementales pour les Activités à Petite Echelle en Afrique* » DEAPEA. Ils doivent avoir aussi revu et approfondi leur compréhension du formulaire d'examen environnemental et surtout la partie 5 de celui-ci qui est relative à la rédaction de l'examen environnemental.

**NB** : Le groupe devra sérieusement exploiter à l'avance le DEAPEA (EGSSAA) pour plus de préparation, notamment sur les questions relatives aux impacts potentiels à vérifier et les plans d'atténuation et de surveillance à rédiger.

D'autres documents utiles seront aussi mis à la disposition du Groupe pour exploitation.

**RAPPEL** : Le Groupe devra à tout moment se rappeler que la visite de terrain devra faire l'objet d'une présentation résumée à l'ensemble des participants le lendemain matin en séance plénière. En outre, c'est à partir de cette visite qu'il faudra faire l'esquisse d'un Rapport d'Examen Environnemental (REE) qui est tenu de suivre les indications suivantes :

**1. Sommaire de la proposition.** Résumez les antécédents, motifs et extraits ou résultats escomptés (Le cas échéant, faites référence à la proposition).

**2. Description des activités.** Pour toutes les activités à risque modéré ou élevé, inscrites dans le tableau 1 du formulaire, décrivez succinctement l'emplacement, le site, les environs (incluez une carte, ne serait-ce qu'en esquisse). Fournissez les

renseignements quantitatifs et qualitatifs concernant les actions nécessaires pendant toutes les phases du projet et précisez qui les entreprendra (Vous pouvez inscrire tous ces renseignements dans un tableau). Au cas où l'on a envisagé, puis rejeté plusieurs options, parce que l'on estime que l'activité proposée respecte mieux l'environnement, il conviendra d'expliquer la situation.

### **3. Situation environnementale et exigences du pays hôte concernant**

**l'environnement.** Décrivez les caractéristiques environnementales du/des site(s) où se dérouleront les activités proposées. Concentrez-vous sur les problèmes spécifiques au site; par exemple, l'approvisionnement en eau, les habitats d'animaux, les pentes escarpées, etc. En ce qui concerne ces caractéristiques critiques, la situation environnementale du site est-elle dégradée, améliorée ou stable? Dans cette section, décrivez également les réglementations, politiques et pratiques environnementales applicables du pays hôte.

**4. Évaluation des activités et des questions ayant trait au potentiel d'incidences sur l'environnement.** Incluez les incidences pouvant subvenir avant le démarrage de la construction, au cours de la construction et pendant l'exploitation, ainsi que tous les problèmes pouvant surgir concernant l'abandon, le réaménagement ou la réutilisation du site à la fin de l'utilisation prévue de l'installation ou lorsque l'activité prendra fin.

Expliquer les effets directs, indirects, induits et cumulés sur les différentes composantes de l'environnement (par ex.: l'air, l'eau, la géologie, les sols, la végétation, la faune et la flore, les ressources aquatiques, ainsi que les ressources historiques et archéologiques et les autres ressources culturelles, les habitants et leurs collectivités, l'utilisation des sols, la circulation, l'évacuation des déchets, l'approvisionnement en eau, l'énergie, etc.)

**5. Mesures d'atténuation environnementale (y compris la surveillance).** Fournissez un plan de travail et un programme identifiant les points suivants :

**6. Mesures d'atténuation.** Découvrez les moyens utilisés pour éviter, réduire ou compenser les incidences. (Par exemple, la restauration de régions excavées ou de carrières, la replantation de végétaux, la compensation pour toute réimplantation d'habitations et de population humaine.) S'il existe des conseils respectés concernant des mesures standard d'atténuation ou des pratiques exemplaires, citez ces conseils.

**7. Mesures de surveillance.** Précisez comment les mesures d'atténuation seront surveillées pour garantir qu'elles aboutiront aux résultats attendus. Si certaines incidences sont incertaines, décrivez les mesures de surveillance qui seront prises pour cerner ces impacts potentiels et intervenir.

**8. Parties responsables.** Précisez *qui* sera responsable des mesures d'atténuation, qui se chargera de la surveillance et à quelle fréquence.

**9. Autres renseignements.** Lorsque possible et approprié, insérez des photos du site et des environs; des cartes; énumérez les titres de tous les documents de référence ou les noms des personnes consultées.

(Des photos et des cartes du site peuvent réduire considérablement la description écrite exigée dans les parties B et C).